**DECLARATION DU SOMMET MONDIAL POUR L'ENFANCE, 1990**

**Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection**

**et du développement de l'enfant**

*adoptée au  Sommet mondial pour les enfants à New York, le 30 septembre 1990*

1.                                   Nous sommes réunis au Sommet mondial pour les enfants en vue de prendre un engagement commun et de lancer un appel pressant et universel en faveur d'un avenir meilleur pour tous les enfants.

2.                                   Les enfants du monde sont innocents, vulnérables et dépendants. Ils sont aussi curieux, actifs et pleins d'espoir. Ils devraient pouvoir vivre dans la joie et la paix, jouer, apprendre et croître. Leur avenir devrait s'élaborer dans l'harmonie et la coopération. Ils devraient pouvoir s'épanouir et élargir leurs perspectives au fil des expériences accumulées.

3.                                   Mais pour beaucoup d'entre eux, leur expérience de l'enfance est d'une toute autre nature.

**Le  défi**

4.                                   Chaque jour, un nombre incalculable d'enfants dans le monde entier sont exposés à des dangers qui compromettent leur croissance et leur développement. Ils subissent d'immenses souffrances, qu'ils soient victimes de la guerre et de la violence, de la discrimination raciale, de l'*apartheid,*de l'agression, de l'occupation étrangère  et de l'annexion, qu'ils soient réfugiés et déplacés, forcés d'abandonner leur foyer et leurs attaches, handicapés ou victimes de la négligence, de la cruauté ou de l'exploitation.

5.                                   Chaque jour,  des millions d'enfants souffrent des fléaux de la pauvreté et de la crise économique, de la faim  et du manque d'abri, des épidémies et de l'analphabétisme, de la dégradation de l'environnement. Ils souffrent des lourdes répercussions du problème de la dette extérieure et de l'absence d'une croissance soutenue et durable dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés.

6.                                   Chaque jour, 40 000 enfants meurent de malnutrition ou de maladies, y compris le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), du manque d'eau salubre et de l'absence d'installations sanitaires adéquates, ainsi que des conséquences du problème de la drogue.

7.                                   Tels sont les défis qu'il est de notre devoir, en tant que dirigeants politiques, de relever.

**L'occasion offerte**

8.                                   Oeuvrant de concert, nos pays ont les moyens et les connaissances voulus pour protéger la vie et atténuer considérablement les souffrances des enfants, favoriser le plein épanouissement de leur potentiel humain et les rendre conscients de leurs besoins, de leurs droits et des possibilités qui leur sont offertes. La Convention relative aux droits de l'enfant offre une nouvelle occasion de rendre réellement universel le respect des droits et du bien-être des enfants.

9.                                   Les récentes améliorations du climat politique international peuvent faciliter cette tâche. Grâce à la coopération et à la solidarité internationales, il doit maintenant être possible d'obtenir des résultats concrets  dans plusieurs domaines : au niveau de la relance de la croissance économique et du développement, de la protection de l'environnement, de la prévention de la propagation des maladies mortelles et invalidantes et de l'instauration d'une plus grande justice sociale et économique. L'évolution actuelle en faveur du désarmement laisse également espérer  que des ressources considérables  pourraient être affectées à des fins autres que militaires. L'amélioration du bien-être des enfants devrait bénéficier d'une haute priorité lors de la réaffectation de ces ressources.

**La tâche à accomplir**

10.                                L'amélioration de la santé  et de la nutrition des enfants est un devoir fondamental et une tâche dont l'accomplissement est maintenant à notre portée. Les vies de dizaines de milliers de garçons et de filles peuvent être sauvées chaque jour, car les causes de leur décès peuvent aisément être prévenues. Les taux de mortalité  infantile atteignent des niveaux intolérables dans de nombreuses parties du monde, alors qu'ils pourraient être considérablement réduits par des moyens qui sont aujourd'hui connus et aisément accessibles.

11.                                Les enfants handicapés et ceux qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles devraient recevoir une attention plus grande, ainsi que des soins et un soutien plus efficaces..

12.                                Le renforcement du rôle des femmes en général et la garantie de l'égalité de leurs droits profitera également aux enfants  du monde. Les filles doivent d'emblée être traitées de façon égale et se voir accorder les mêmes chances.

13.                                Actuellement, plus de 100 millions d'enfants n'ont pas reçu une éducation de base et deux tiers d'entre eux sont des filles. Rien ne peut mieux contribuer au développement des enfants dans le monde qu'un enseignement de base et une alphabétisation universels.

14.                                Un demi million de mères meurent chaque année de causes liées à la maternité. Il est donc nécessaire de promouvoir par tous les moyens la maternité sans risques en mettant l'accent sur une planification responsable de la taille de la famille et de l'espacement des naissances. Toute la protection et l'assistance nécessaires devraient être accordées à la famille, qui est la cellule de base et l'environnement naturel de la croissance et du bien-être des enfants.

15.                                Il faut offrir à tous les enfants la possibilité de découvrir leur identité et de devenir conscients de leur valeur dans un milieu où ils se sentent appuyés et en sécurité grâce à l'action de leur famille et de tous ceux qui ont à cœur d'assurer leur bien-être. Les enfants doivent être préparés à assumer leurs responsabilités dans une société libre. Ils devraient, dès leur plus jeune âge, être encouragés à participer à la vie culturelle de leur société.

16.                                Les conditions économiques continueront d'avoir une influence considérable sur le sort des enfants, notamment dans les pays en développement. Pour l'avenir de tous les enfants, il est absolument indispensable d'assurer ou de relancer dans tous les pays une croissance économique et un développement qui soient soutenus et viables et aussi de continuer à rechercher d'urgence une solution globale et durable aux problèmes que la dette extérieure pose aux pays en développement débiteurs.

17.                                Ces tâches nécessitent un effort continu et concerté de toutes les nations, au moyen d'actions sur le plan national et dans le cadre de la coopération internationale.

**L'engagement**

18.                                Le bien-être des enfants exige une action politique au plus haut niveau. Nous sommes résolus à engager une telle action.

19.                                Nous prenons personnellement par la présente Déclaration l'engagement solennel d'accorder une haute priorité aux droits des enfants, à leur survie, à leur protection et à leur développement - ce qui permettra également de garantir le bien-être de toutes les sociétés.

20.                                Nous sommes convenus d'œuvrer de concert, dans le cadre de la coopération internationale et dans nos pays respectifs. Nous souscrivons maintenant au programme en 10 points ci-après destiné à  assurer la protection des droits des enfants et l'amélioration de leur vie :

**1°** -  Nous nous efforcerons de promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, dans les plus brefs délais. Des programmes encourageant la diffusion d'informations concernant les droits des enfants devraient être mis en œuvre dans le monde entier, compte tenu des valeurs culturelles et sociales distinctes des différents pays.

**2°** - Nous déploierons des efforts soutenus pour lancer des actions nationales et internationales en vue d'améliorer la santé des enfants, de promouvoir les soins prénatals et de réduire les taux de mortalité infantile dans tous les pays et parmi tous les peuples. Nous encouragerons l'approvisionnement en eau salubre pour tous les enfants dans chaque communauté, ainsi que l'accès global aux moyens d'assainissement.

**3°** - Nous nous efforcerons de permettre aux enfants de croître et de se développer dans les meilleurs conditions possibles, en adoptant des mesures pour éliminer la faim, la malnutrition et la famine, afin d'épargner à  à des millions d'entre eux des souffrances tragiques dans un monde qui a les moyens de nourrir tous ses citoyens.

**4°** - Nous nous efforcerons de renforcer le rôle des femmes et d'améliorer leur condition. Nous favoriserons une planification responsable de la taille de la famille, l'espacement des naissances, l'alimentation au sein et la maternité sans risques.

**5°** - Nous nous attacherons à faire respecter le rôle que jouent les familles en subvenant aux besoins de leurs enfants et nous soutiendrons les efforts déployés par les parents, par les collectivités et par tous ceux qui s'emploient à entourer les enfants et à leur prodiguer des soins dès les premières phases de la vie jusqu'à la fin de l'adolescence. Nous reconnaissons en outre les besoins particuliers des enfants séparés de leur famille.

**6°-** Nous élaborerons des programmes destinés à réduire l'analphabétisme et à donner à tous les enfants des chances égales en matière d'éducation, indépendamment de leur origine et de leur sexe ; à les préparer à exercer un emploi productif et à acquérir des connaissances tout au long de leur vie, notamment grâce à la formation professionnelle, à les aider à s'épanouir et à devenir des adultes dans un contexte culturel et social accueillant et enrichissant.

**7°-** Nous nous efforcerons d'améliorer le sort tragique de millions d'enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, qu'ils soient victimes de l'*apartheid* et de l'occupation étrangère, qu'ils soient orphelins, enfants de la rue ou enfants de travailleurs migrants, qu'ils soient déplacés, qu'ils soient victimes de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, qu'ils soient handicapés ou victimes de mauvais traitements, socialement désavantagés ou exploités. Il faut aider les enfants réfugiés à trouver de nouvelles racines dans la vie. Nous nous efforcerons d'assurer une protection sociale aux enfants qui travaillent et de  garantir l'abolition du travail illégal des enfants. Nous ferons en sorte  d'éviter que les enfants ne deviennent victimes du fléau que constituent les drogues illicites.

**8°** - Nous nous emploierons à protéger les enfants du fléau de la guerre et à prendre des mesures pour prévenir de nouveaux conflits armés  afin d'assurer à tous les enfants, où qu'ils se trouvent, un avenir de paix et de sécurité. Nous ferons en sorte que l'éducation des enfants mette en relief les valeurs de paix, de compréhension et de dialogue. Les besoins essentiels des enfants et des familles doivent être satisfaits, même  en période de guerre  et dans les régions en proie à la violence. Nous demandons l'institution de périodes de trêve et de couloirs permettant l'acheminement de secours au bénéfice des enfants, là où la guerre et la violence font encore rage.

**9°** - Nous favoriserons l'adoption de mesures communes en faveur de la protection de l'environnement à tous les niveaux, afin que tous les enfants puissent jouir d'un avenir plus sûr et plus sain.

**10°** - Nous lancerons une attaque mondiale contre la pauvreté qui aurait des effets bénéfiques immédiats sur le bien-être des enfants. La vulnérabilité et les besoins spécifiques des enfants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, méritent une attention prioritaire. Cependant, la croissance et le développement doivent être soutenus dans tous les Etats, par le biais d'actions nationales et dans le cadre de la coopération internationale. Cela nécessite le transfert d'un volume approprié de ressources supplémentaires vers les pays en développement, ainsi qu'une amélioration des termes de l'échange, une plus grande libéralisation du commerce et l'adoption de mesures en faveur d'un allégement de la dette. Cela nécessite également des ajustements structurels susceptibles de favoriser la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays en développement, tout en garantissant le bien-être des secteurs les plus vulnérables de la société, notamment les enfants.

**Adoption de nouvelles mesures**

1.             Le Sommet mondial pour les enfants nous met au défi d'agir. Nous sommes convenus de relever ce défi.

2.             Parmi les alliés que nous recherchons, nous nous tournons en particulier vers les enfants eux-mêmes en les engageant à participer à l'effort entrepris.

3.             Nous demandons aussi l'appui du système des Nations Unies , ainsi que d'autres organisations internationales et régionales, pour qu'ils s'associent à l'effort universel déployé en vue de promouvoir le bien-être des enfants. Nous demandons aux organisations non gouvernementales de s'engager encore davantage à compléter les actions entreprises dans ce domaine aux niveaux national et grâce à la coopération internationale.

4.             Nous avons décidé d'adopter et de mettre en œuvre un Plan d'action qui servira de cadre à des initiatives nationales et internationales plus spécifiques. Nous engageons tous nos collègues à adopter ce plan. Nous sommes prêts à mobiliser les ressources nécessaires pour remplir nos engagements qui figureront au nombre des priorités  de nos plans nationaux.

5.             Nous agissons ainsi pour le bien de la génération actuelle, mais aussi de toutes les générations. Il n'existe de tâche plus noble que de donner à chaque enfant à naître un avenir meilleur.